

ÉQUATEUR

Il est temps de mettre un terme aux atteintes aux droits humains fondées sur l'identité sexuelle

Index AI : AMR 28/005/02

Embargo : 3 avril 2002 (00 h 01 GMT)

« Il est pour le moins paradoxal que des violations des droits humains soient toujours commises contre des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles ou transsexuelles (LGBT) en Équateur, alors qu'il s'agit d'un des rares pays au monde dont la Constitution interdit explicitement toute discrimination fondée sur l'"orientation sexuelle" », a déclaré ce jour (mercredi 3 avril 2002) Amnesty International.

Dans un rapport publié aujourd'hui, l'organisation décrit des violations des droits fondamentaux perpétrées récemment contre des membres de la communauté des LGBT, notamment des cas d'arrestations arbitraires, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements infligés en détention, ainsi que le harcèlement de militants et de défenseurs des droits humains.

« Il y a de cela huit mois, à Quito, nous avons rendu public un rapport détaillé sur le harcèlement et les violences homophobes en Équateur. Malheureusement, ces atteintes aux droits humains se poursuivent et les autorités équatoriennes ne font rien pour y mettre un terme », a déploré Amnesty International.

La plupart des événements mentionnés dans le rapport ont eu lieu dans les villes de Quito et de Guayaquil. Ces derniers mois, les opérations de rafles menées par la police se sont brusquement multipliées à Guayaquil, se soldant fréquemment par des arrestations arbitraires de LGBT. En outre, le nouveau chef des services de police des provinces du Guayas et de Galápagos, qui a été nommé en décembre 2001, a récemment exprimé ses opinions homophobes.

« Cette situation est extrêmement préoccupante, car aucune évolution n'est possible tant que les plus hautes autorités n'indiqueront pas clairement qu'elles ne toléreront pas que des individus soient victimes de persécutions, notamment d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements, en raison de leur orientation sexuelle, que toutes les affaires de ce type

donneront lieu à des enquêtes dignes de ce nom, et que les responsables présumés seront traduits en justice », a déclaré Amnesty International.

Par ailleurs l'organisation a exhorté les autorités équatoriennes à prendre des mesures concrètes pour que les responsables de l'application des lois, les représentants de l'administration pénitentiaire et les autres agents de l'État concernés reçoivent une formation sur la protection des LGBT contre la torture et les autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. Amnesty International a également appelé les autorités à prendre les dispositions nécessaires pour empêcher les viols et autres atteintes sexuelles commis contre ces personnes en détention, ainsi que pour protéger et soutenir les défenseurs des droits humains qui travaillent sur des questions d'identité sexuelle.

« Il est temps que l'Équateur respecte le principe d'égalité inscrit dans sa Constitution, et qu'il brise le cercle vicieux de l'impunité dont bénéficient les auteurs d'atteintes aux droits humains fondées sur l'identité sexuelle », a conclu Amnesty International. ●

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter en anglais le rapport intitulé *Pride and Prejudice: Time to break the vicious circle of impunity for abuses against lesbian, gay, bisexual and transgendered people* [en cours de traduction] (index AI : AMR 28/001/02) sur la page suivante de notre site web :
<http://web.amnesty.org/ai.nsf/recent/amr280012002>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :
<http://www.amnesty.org>